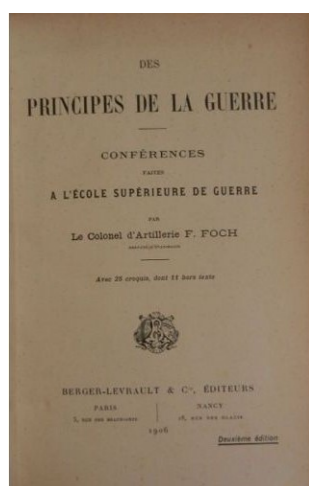


L'évolution de la doctrine

Auteur : LCL Franc

Publié dans *Le Casoar*.

« A la guerre, il y a des principes, mais il y en a peu. » Maréchal Bugeaud.



Cliché : DR

Certes, la guerre est avant tout contingente et ne relève pas d'a priori mais l'histoire montre qu'à chaque fois que la pensée militaire s'est réduite à un dogme - cette situation atteint un niveau caricatural en 1870 - l'échec de nos armes fut patent ; en revanche, lorsque la pensée militaire aboutissait à l'édiction de règles qui fussent plus des principes que des carcans, la victoire a été acquise. Si « à la différence de la théorie (ou plutôt de l'idéal type de la théorie), la doctrine n'est jamais neutre, elle est ouvertement gouvernée par le principe d'efficacité »¹, force est de reconnaître que la doctrine n'accompagne pas seulement l'action militaire, elle en est le moteur. Pour résumer, se fondant sur le caractère même de la guerre qui consiste à « imposer sa volonté à l'ennemi », la doctrine s'articule autour de principes et s'attache moins à définir des procédés de combat, souvent adaptés à un cadre espace-temps spécifique ; en d'autres termes, si les

conditions d'exécution varient, l'essence de la doctrine demeure.

C'est en ce sens que cet article vise à rappeler comment, au cours du siècle écoulé, l'engagement des moyens militaires, qu'ils fussent terrestres, maritimes ou aériens, – ou leur non engagement dans le cadre particulier de la dissuasion – a généralement été préparé par une doctrine d'emploi.

Considérant que le désastre de 1870 était avant tout une défaite intellectuelle, les rénovateurs de l'armée des années suivantes se sont attachés à forger une unité de doctrine, dénommée aussi communauté de pensée, considérant que par ce biais, « toutes les activités concourent au but que le haut-commandement se propose d'atteindre, et cela même lorsque les ordres subissent des retards ou n'arrivent pas. Dépourvues de la communauté de pensée, les initiatives individuelles produisent des efforts divergents, plus nuisibles qu'utiles à l'ensemble, efforts qui ne tardent pas à s'éteindre pour faire place à la passivité, mère de la défaite »². Ce fut une des fonctions dévolues à la jeune Ecole Supérieure de Guerre qui, sous l'impulsion de son premier commandant, le général Lewal, relayé par toute une cohorte de brillants officiers, Maillard, Bonnal et Foch, pour ne citer qu'eux, bâtirent tout un corpus doctrinal à partir d'une analyse historique critique des campagnes de l'Empire et de celles de 1870. Indiscutablement, le « chapeau » destiné à coiffer cet ensemble doctrinal est apparu avant la fin du XIX^e siècle par la définition que Foch a formulée des *Principes de la guerre*, liberté d'action, concentration des efforts, économie des forces et sûreté qui ont toujours cours de nos jours.

¹ Hervé Couteau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Economica, Paris, 1999 pp. 247 et suivantes.

² Général Bonnal, *De la méthode dans les Hautes Etudes militaires en Allemagne et en France*, Lavauzelle, Paris 1902.

Il est vrai qu'il est de bon ton de fustiger la doctrine, tant celle de 1914 pour l'échec de la bataille des frontières que celle de 1939 jugée responsable du désastre de 1940. Or, si la doctrine peut, partiellement il est vrai, se trouver incriminée dans le premier cas, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il n'en n'est rien dans le second.

S'agissant de ce qui fut qualifié de doctrine de l'« offensive à outrance », ses thuriféraires se sont appuyés sur les deux conférences prononcées par le colonel de Grandmaison en 1912 et 1913. Or, ces conférences l'ont été devant une session du CHEM d'une part et au profit des officiers du 3^e bureau de l'EMA d'autre part. Dans un cas comme dans l'autre, l'auditoire était constitué par des officiers dont les préoccupations du moment se trouvaient orientées vers les concepts stratégiques et non vers la conduite tactique des unités au combat. C'est une déformation coupable par amalgame des deux niveaux - stratégique et tactique - qui a conduit à transposer les idées de Grandmaison au niveau tactique. Encore que les règlements sur la conduite des grandes unités et celui relatif au combat de l'infanterie, approuvés en décembre 1913, avaient certainement été peu lus au sein des unités et encore moins assimilés six mois plus tard.

Quant à 1939, la doctrine de l'armée de terre avait été codifiée dans l'Instruction sur l'emploi des Grandes Unités de 1936 (IGU 1936) dont la présidence de la commission de rédaction avait été confiée au général Georges. L'idée maîtresse en était une attitude initiale défensive en s'appuyant sur un front continu, l'initiative et l'ascendant sur l'ennemi étant repris par le biais de brutales contre-attaques conduites par de puissantes réserves, dont les grandes unités blindées, déployées à la disposition du GQG, à proximité du front³. Or, la manœuvre conçue par Gamelin - le Plan

« Dyle – Breda » – s'éloigne considérablement de cette conception, puisqu'elle repose sur une prise de contact avec l'ennemi deux cents kilomètres en avant du front, ce qui implique l'engagement initial et a priori de l'ensemble des réserves disponibles. Ce faisant, le commandant en chef s'expose aux aléas d'une bataille de rencontre tout en ne disposant plus d'aucune réserve pour parer un « pépin⁴ » ailleurs sur le front. C'est exactement ce qui arriva, aussi bien dans les plaines belges que dans le secteur de Sedan où la catastrophe ne put être évitée. Mais, contrairement à ce qui a été longuement et souvent affirmé, ce n'est pas dans la doctrine de l'époque qu'il convient de rechercher la cause désastre, mais plutôt dans sa non – application. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'en 1942, lorsque les Etats-Unis se trouvèrent confrontés à la nécessité d'une énorme remontée en puissance de leur armée, les autorités militaires du Pentagone s'empressèrent de faire instruire leurs personnels et entraîner leurs grandes unités selon les préceptes de l'IGU 1936, faute de disposer d'une doctrine propre. Selon le grand critique militaire britannique Lidell Hart, « ce qui se révéla fatal aux Français n'est pas, comme on le croit leur attitude défensive, mais l'aspect plus offensif de leur plan »⁵.

Cependant, il est non moins vrai qu'ayant sûrement confondu l'édition de principes avec la définition de barèmes et de normes d'engagement, les vainqueurs de la Grande Guerre ont voulu codifier les recettes de leur victoire et partant, un véritable « magistère bleu-horizon » s'est abattu sur l'armée française durant l'ensemble des années vingt, étouffant toute pensée militaire sous une incontestable chape de plomb. Quarante ans plus tard, le général Beaufre, certainement l'officier le plus brillant de sa

³ Max Schiavon, *Le général Georges, un destin inachevé*, Anovi, Paris, 2009, pp. 196 et suivantes.

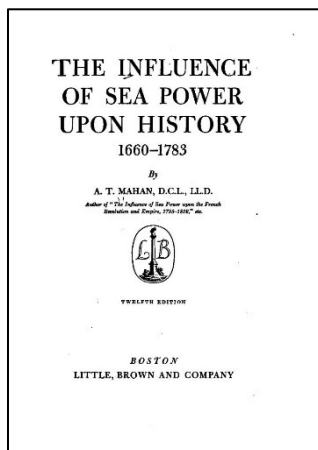
⁴ En langage académique châtié, cela s'appelle une surprise stratégique.

⁵ Lidell Hart, *Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, Fayard, Paris, 1973, p. 75.

génération, juge ainsi son passage à l'École de Guerre⁶ entre 1927 et 1929 :

« La guerre de 1914 –1918, codifiée par Pétain et Debeney avait conduit à tout placer sous le signe de barèmes, d'effectifs, de munitions, de tonnes, de délais, de pertes, le tout ramené au kilomètre courant. C'était technique et commode, voire rassurant, mais foncièrement faux ; on le vit bien en 1940...Les moindres réflexions sur les fronts de Russie, de Salonique et de Palestine en eussent montré l'inanité. Mais c'étaient là des fronts secondaires, sans intérêt pour l'armée française ».

Quelques années auparavant, en 1924, alors qu'il y était lui-même stagiaire, un certain capitaine de Gaulle n'y a pas non plus supporté le dogmatisme ambiant.



Cliché : DR

Il est frappant de constater que raisonnant dans des milieux très différents, le milieu continental et l'océan, l'armée et la marine sont parvenues avant 1914 à une conclusion similaire, la décision ne pourrait être arrachée que par une bataille décisive. On l'a vu, l'armée demeurait attachée aux principes napoléoniens, et le premier de ceux-ci était bien cette bataille décisive. Quant à la Marine, ses « jeunes Turcs » s'étaient retrouvés à la fin du XIX^e siècle dans la « Jeune Ecole », derrière l'amiral Aube, qui voulait à moindres frais porter le désordre chez l'adversaire, en renouant avec la tradition de la guerre de course, par le biais de flottilles de

torpilleurs, légers et rapides, mais tenant mal la mer par gros temps, et agissant isolément, au détriment des grands bâtiments de ligne regroupés au sein d'escadres constituées. C'est néanmoins cette dernière option du retour à la guerre d'escadre qui l'emporta au début du siècle grâce à l'action décisive de jeunes penseurs maritimes comme Daveluy, Amet, Darrieux ou, déjà, Castex, influencés par les doctrines de Mahan, notamment son approche du *Sea Power*⁷. Il est vrai, qu'en dehors de toute querelle de nature doctrinale, la course aux armements navals entreprise par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie dont les marines se dotent de puissantes escadres a également influencé l'orientation de la politique navale française.

La doctrine mal comprise peut également servir de faire-valoir en vue de sauvegarder son identité. C'est tout à fait le cas de la toute jeune armée de l'Air qui, dès sa création, en 1934, s'est attachée à faire sienne les idées de Douhet : pour pérenniser la nouvelle armée de l'Air, il convenait d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à une subordination à l'armée de Terre et de privilégier ce que l'armée de l'Air seule pouvait faire. L'armée de l'Air n'a finalement ni moyens adaptés ni doctrine d'emploi cohérente en 1939.

Quant à la Marine de l'entre-deux-guerres, elle constitue un paradoxe. Elle a issu de ses rangs un des plus grands penseurs militaires qui fût, en la personne de l'amiral Castex. Dans ses différentes affectations, à l'École de Guerre navale et à la tête de ce qui allait devenir l'IHEDN, l'amiral Castex s'est efforcé de démontrer l'étroite liaison qui existait entre la guerre sur terre et la guerre sur mer, ainsi que l'existence, pour un pays comme la France, d'un «centre de gravité» se situant au-delà des frontières continentales et qu'il aurait voulu voir

6 Général Beaufré, *Mémoires 1920 – 1940 – 1945*, Plon, Paris, 1965, p. 56.

7 Amiral Chomel du Jarnieu, *Daveluy, contre-amiral, 1863 – 1939*, Les Presses du Midi, Paris, 2014, pp 77 et suivantes.

établir, bien avant 1939, en Afrique du Nord où auraient alors été installés les principales usines d'armement ainsi que le siège du gouvernement. Jugeant l'Indochine indéfendable par la métropole face à un Japon hégémonique, il en préconisait l'abandon. Visions ô combien prémonitoires ! La cohésion du bloc africain supposait selon lui une marine puissante, articulée autour du triptyque aéronautique navale, force sous-marine et flotte de surface. Ses *Théories stratégiques*⁸ sont toujours rééditées. Mais, en dépit de cette approche, les ministres et chefs d'états-majors successifs de la Marine des années vingt et trente, traumatisés par les résultats des conférences navales de Washington (1922) et de Londres (1930) qui, pour asseoir la suprématie des marines anglo-saxonnes, avaient relégué les flottes européennes et japonaise en flottes de deuxième rang, n'ont eu de cesse que de « faire du tonnage », sans toujours chercher la cohérence d'ensemble et l'équilibre de la flotte qu'ils constituaient. C'est ainsi que si la Marine de 1939 se trouvait en mesure de protéger les lignes de communications entre l'Afrique du Nord et la métropole en Méditerranée occidentale, dans une moindre mesure entre l'Afrique occidentale et la France dans l'Atlantique, elle n'en demeurait pas moins, faute d'une aviation embarquée digne de ce nom, très vulnérable à la menace aérienne. Il est vrai que dans le programme d'urgence, dit « programme de trois ans » demandé par Darlan fin 1937 figurait la construction de deux porte-avions.

Lorsque la doctrine ne recouvre pas l'intégralité du spectre des engagements, il se produit alors un hiatus dans l'emploi des moyens militaires. C'est typiquement le problème auquel l'armée de l'Air s'est trouvée confrontée en Indochine. Au lendemain du Second conflit mondial, en

⁸ Amiral Castex, *Théories stratégiques*, Economica, Paris, 2004, 7 volumes. En froid avec l'amiral Darlan à qui il reprochait son absence de vision

1947, l'état-major de l'Air a diffusé, sous l'autorité du général Gérardot, futur et éphémère CEMAA, une « Instruction provisoire sur l'emploi des forces aériennes » qui devait servir de référentiel pour la définition des missions et l'équipement de l'armée de l'Air pour la décennie à venir. Fondée sur les enseignements et l'expérience tirée de la guerre, cette instruction était articulée autour de deux idées phares : la conquête de la supériorité aérienne et l'indépendance du déploiement des forces aériennes par rapport aux forces de surface, doctrine très vite qualifiée de « néo douhétienne ». Si cette directive était adaptée à la participation de l'armée de l'Air française à la défense de l'Europe dans un cadre inter allié, en revanche, s'agissant de l'appui aérien au profit du Corps expéditionnaire en Extrême-Orient, théâtre où ne sévit aucune aviation adverse, le document se trouve en total décalage avec la situation. Comme, en outre, le débat du choix de la priorité à accorder à la défense de l'Europe ou à celle des Etats associés en Extrême-Orient n'a jamais été explicitement tranché au niveau politico-militaire, l'armée de l'Air s'est trouvée en porte-à-faux entre sa doctrine d'emploi et les missions qui lui étaient demandées de remplir au bénéfice de l'Union française. Il en a résulté un déploiement des moyens aériens en Indochine taillé au plus juste, source de frictions, de polémiques et d'incompréhensions réciproques entre les états-majors terrestres et aériens, chaque armée se servant de l'autre comme exutoire de ses échecs ou de ses insuffisances.

Enfin, il convient de ne pas oublier que les colonnes de la présente revue ont également, au cours du siècle passé, permis la diffusion de la doctrine, au moins en deux occasions, et à des degrés différents : le première par les articles du colonel Hogard,

stratégique à long terme, l'amiral Castex s'est trouvé marginalisé après 1936.

alors directeur des études à l'École Supérieure de Guerre qui, fin 1955, a élaboré en deux articles⁹ une remarquable synthèse des enseignements tirés de la guerre d'Indochine pour leur application en Algérie. Ses articles devaient être plagiés et déformés au prétexte de vulgarisation par Lacheroy avec tous les excès qui sont connus. Enfin, constatant au cours de ses inspections annuelles au CHEM et à l'IHEDN que les auditeurs persistaient à appréhender l'armement nucléaire comme une arme de théâtre et non pas sous son angle dissuasif destiné à assurer l'indépendance du pays, le général de Gaulle a demandé au général Ailleret, CEMA de l'époque – en 1967 - de rédiger un article illustrant le concept de la stratégie de dissuasion de la France¹⁰. Ce sera le fameux article « Défense dirigée ou défense tous azimuts » qui a fait couler beaucoup d'encre, mais qui a surtout eu le mérite de graver dans le marbre la doctrine française de dissuasion. Effet intellectuel collatéral, cette mise au point doctrinale de la stratégie conduite par la France allait malheureusement déboucher sur la mise en place d'une véritable chape de plomb sur la pensée militaire. La pensée militaire est alors « gelée » et toute remise en cause du dogme sévèrement sanctionnée : les quelques esprits brillants, à l'instar des lieutenants colonels Brossolet et Debas¹¹, qui s'y sont livrés l'ont payé de leur carrière. Il faudra attendre la fin de la Guerre Froide pour voir reflourir une pensée militaire décomplexée et libre pour répondre aux enjeux et défis que posent les nouvelles formes de conflits asymétriques face à un adversaire hybride.



Cliché : DR

Pour conclure ce rapide survol de la doctrine au cours du XX^e siècle, nous nous permettrons d'emprunter ce qu'en disait le chef de bataillon de Gaulle dans le *Fil de l'épée* en 1932 :

« Puisse la pensée militaire française résister à l'attrait séculaire de l'a priori, de l'absolu et du dogmatisme! Puisse-t-elle, pour n'y point succomber, se fixer à l'ordre classique ! Elle y puisera ce goût du concret, ce don de la mesure, ce sens des réalités qui éclairent l'audace, inspirent la manœuvre et fécondent l'action. »¹²

⁹ Colonel Hogard, *La guerre révolutionnaire*, RDN décembre 1955 et janvier 1956.

¹⁰ Général Ailleret, *Défense dirigée ou défense tous azimuts*, RDN décembre 1967.

Auparavant, le chef de l'Etat avait pris soin de faire relever le directeur de l'IHEDN, un glorieux

commandant de sous groupement de la 2^e D.B., par le général Buis sur l'intelligence duquel il savait pouvoir se reposer.

¹¹ Brossolet, *Essai sur la non bataille*, Paris 1975.

¹² Charles de Gaulle, *Le fil de l'épée*, Le Livre de poche, Paris, 1973, p. 123.